

## Communiqué de presse

### Démarche de réflexion et d'expertise en vue d'un consensus sur le périmètre de l'observation : le comité d'experts émet 12 préconisations

M. Michel Legros, président du comité d'experts, remettra mardi 2 juillet son rapport intitulé « Démarche de réflexion et d'expertise en vue d'un consensus sur le périmètre de l'observation de la population prise en charge dans le dispositif de protection de l'enfance » à la ministre déléguée chargée de la Famille, Mme Dominique Bertinotti, en présence de Mme Hermeline Malherbe, Présidente du GIP Enfance en danger et des membres du comité d'organisation : direction générale de la Cohésion sociale (DGCS), direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ) et groupement d'intérêt public de l'Enfance en danger – Observatoire national de l'enfance en danger (GIPED-ONED), avec le soutien de l'Assemblée des départements de France (ADF).

En mars 2013, suite aux difficultés rencontrées dans les départements pour considérer le même périmètre de la population faisant l'objet d'une observation dans le cadre de la protection de l'enfance, le comité d'organisation avait mandaté un comité d'experts aux fins d'émettre des préconisations en vue d'établir un consensus sur le périmètre de l'observation en protection de l'enfance.

Les 13 et 14 mai 2013, vingt acteurs concernés par la politique de protection de l'enfance ont été auditionnés. Sept autres contributeurs ont fait part de leur avis par écrit.

En conclusion de cette démarche, le comité d'experts remettra ses préconisations, en présence de la ministre déléguée chargée de la Famille, le mardi 2 juillet à 11 heures, au Ministère de la Famille, 55 rue Saint-Dominique, Paris 7<sup>e</sup>.

A l'issue de cette remise officielle, retrouvez le rapport en ligne sur le site de l'ONED : [www.oned.gouv.fr](http://www.oned.gouv.fr).

Contact presse

Tel : 01 53 06 68 92

[direction@oned.gouv.fr](mailto:direction@oned.gouv.fr)